

L.-A. VINCENT

**Note sur la baisse de production des industries mécaniques
entre 1929 et 1938**

Journal de la société statistique de Paris, tome 116 (1975), p. 316-317

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1975__116__316_0

© Société de statistique de Paris, 1975, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III

TRIBUNE

NOTE SUR LA BAISSÉ DE PRODUCTION DES INDUSTRIES MÉCANIQUES ENTRE 1929 ET 1938

Il est bien connu que la mesure d'une grandeur économique varie suivant les sources utilisées. Mais l'écart constaté se réduit presque toujours notablement quand on examine de près ce qui est effectivement mesuré. Cette affirmation peut être illustrée de façon typique par l'évolution de l'indice de production des industries mécaniques entre 1929 et 1938, c'est-à-dire au cours de la crise économique de l'époque.

Observons d'abord que l'ensemble des industries concernées est relativement bien délimité, même s'il était appelé autrefois « Transformation des métaux » ou « Travail des métaux » et aujourd'hui « Industries mécaniques et électriques ». On appréciera l'importance de cet ensemble en observant qu'il employait en 1929 quelque 22 % de la population active de notre industrie. Ajoutons qu'entre 1929 et 1938 l'indigence statistique est telle que le recul de l'investissement à l'échelle nationale ne peut être estimé qu'en prenant en considération les indices des industries mécaniques, conjointement avec ceux de la branche « Bâtiment-Travaux publics ». C'est dire l'intérêt de la question.

Cela dit, le profane remarque avec surprise que deux sources parmi les meilleures lui fournissent des résultats très différents :

a) en consultant le « Mouvement économique en France de 1929 à 1939 » (p. 148), il constate que l'indice de production de la branche « Travail des métaux » a reculé de 100 à 66 entre les années 1929 et 1938 ⁽¹⁾;

b) en consultant l'ouvrage récent intitulé « La croissance française » (p. 629), il lit que, entre les mêmes années, la production des industries mécaniques et électriques a reculé de 100 à 77 ⁽²⁾.

Cependant, en y regardant de plus près, on constate que ce n'est pas véritablement un indice de production qui est visé, ni dans le premier cas, ni dans le second.

En effet, l'indice tiré du « Mouvement économique » est fondé essentiellement sur la consommation des métaux bruts tout en tenant compte, entre autres, de la production d'automobiles. De son côté, l'indice fourni par l'ouvrage sur « La croissance française » n'est autre qu'un indice de la valeur ajoutée brute à prix constants, ainsi qu'il est expliqué page 628;

1. Ce volume, publié en 1941, est dû à Jules DENUC et Alfred SAUVY (Imprimerie nationale).
2. Cet ouvrage, publié aux éditions du Seul en 1972, est dû à Jean-Jacques CARRÉ, Paul DUBOIS et Edmond MALINVAUD.

Ayant fait personnellement quelques recherches sur l'évolution du compte d'exploitation des industries mécaniques entre 1929 et 1938, nous sommes en mesure de calculer un indice répondant bien à la notion de production. Du même coup, nous pourrions montrer comment se concilient les deux indices mentionnés ci-dessus.

Voici nos résultats :

	Pondération 1929 (milliards de francs)	Indices de volume en 1938 (100 en 1929)	Produits
Consommation de métaux bruts	8,4	63	530
Autres fournitures	18,5	68	1 260
Valeur ajoutée brute aux prix du marché	27,6	77	2 125
	54,5	72	3 915

Ainsi, l'indice de production des industries mécaniques s'établit à 72 environ quand on le calcule suivant la formule de Laspeyres. Il ne diffère d'ailleurs pas sensiblement de ce chiffre quand on utilise la formule de Paasche, se référant à la pondération de 1938.

L'indice de consommation des métaux (63) correspond bien à celui du « Mouvement économique » (66) quand on défalque de ce dernier la production d'automobiles (90).

Certes, l'indice de production auquel nous sommes parvenu (72) peut être lui-même critiqué, car il est bâti sur des informations fort lacunaires. Mais il traduit bien, semble-t-il, le changement de structure très important qui s'est produit dans les industries étudiées entre 1929 et 1938. En effet, au cours de la crise économique, les produits qui ont relativement bien résisté sont en général, ceux qui avaient une forte valeur ajoutée pour un faible volume de métaux et autres matériaux (certains articles comme les postes de radio ayant même vivement progressé); au contraire, le recul des investissements s'est traduit par une chute accentuée des produits exigeant peu de main-d'œuvre (et donc peu de valeur ajoutée) pour beaucoup de métaux et autres matériaux (charpentes métalliques, grosse chaudronnerie, etc.).

Cet exemple n'est pas seulement intéressant par la mise au point historique qu'il permet de faire, mais aussi par la conclusion d'ordre général qu'on peut en tirer quant à la notion de production. Cette conclusion est la suivante : l'évolution des volumes de production ne peut être assimilée sans précautions ni à celle de la consommation de matières premières, ni à celle de la valeur ajoutée brute à prix constants.

Cette conclusion trouve un regain d'actualité du fait de la crise que nous traversons présentement. Certes, les traits bien particuliers de l'époque actuelle ne sauraient être oubliés; et l'information statistique dont nous disposons est beaucoup plus riche et variée qu'autrefois. Mais les progrès accomplis sur ce point seraient de peu de poids si le concept même de production restait ambigu. Autrement dit, ce qui était permis en période d'expansion régulière devient dangereux quand les structures se modifient profondément. Il importe d'en prendre conscience.

L. A. VINCENT
 Inspecteur général honoraire de
 l'I. N. S. E. E.

